

Mesures mises en place pour les stages et regroupements de gymnastes, organisés par le Comité Régional FFGYM des Hauts de France.



Porter obligatoirement un masque dans les espaces partagés et clos (accueil : pour les personnes de plus de 11 ans/ temps d'échanges avec les parents).

Les masques sont obligatoires pour les entraîneurs durant toute la période du stage/ regroupement:

- les entraîneurs de clubs accompagnateurs de gymnastes ;

-entraîneurs/ cadres régionaux : convoqués par le Comité régional.

Il est préconisé d'éviter le plus possible l'utilisation des vestiaires (avant et après le regroupement/ stage).

Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec une solution hydro alcoolique.



- ⇒ Solution hydroalcoolique disponible à l'entrée de la salle.
- ⇒ Systématiser son utilisation à chaque entrée
- ⇒ Favoriser l'utilisation régulière sur l'ensemble du stage (pour les cadres/ entraîneurs)

Désinfecter régulièrement les objets manipulés et les surfaces



- ⇒ Se laver les mains le plus souvent possible.
- ⇒ Nettoyer avec une lingette désinfectante avant et après utilisation les matériels communs : hors agrès.
- ⇒ Les agrès sont nettoyés avant le début du stage, à chaque pause (midi) et le soir au départ du groupe.
- ⇒ Après le stage/ regroupement a réunion, nettoyer les tables et les points de contact (poignées de porte, interrupteurs) avec une lingette désinfectante



Mettre en œuvre les mesures de distanciation physique

- Ne pas se serrer les mains ou embrasser pour se saluer, ni se faire d'accolade
- Respecter une distance physique d'au moins 1 mètre entre chaque personne

- ⇒ Mise en place d'un affichage d'un sens de circulation pour les personnes (gymnastes/ cadres/ entraîneurs) : lors de l'entrée et de la sortie de la salle et dans la mesure du possible pour les rotations de la salle (objectif : éviter les croisements de gymnastes).



Tousser et éternuer dans son coude ou dans un mouchoir en papier, et le jeter aussitôt



Eviter de porter des gants : ils donnent un faux sentiment de protection.

Les gants deviennent eux-mêmes des vecteurs de transmission, le risque de porter les mains au visage est le même que sans gant, le risque de contamination est donc égal voire supérieur



Restez chez soi en cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.) et contactez son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15).
Prévenir le responsable de stage.



Pas de contrôle systématique de température à l'entrée des établissements/structures.
Toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19.



Aérer régulièrement (toutes les 4 heures) les pièces fermées, pendant quinze minutes

Pensez notamment à aérer pendant la pause méridienne

Veillez à bien refermer les fenêtres avant de quitter les lieux

Il est demandé à chaque responsable de stage, de prendre toutes les mesures sanitaires nécessaires qui lui semblent opportunes pour la sécurité des personnes concernées, sous réserve d'en référer au Comité Régional FFGYM des Hauts de France.

Les mesures imposées par le propriétaire de la salle (mairie ou club) priment sur les mesures régionales FFG, mais ces dernières restent le minimum à mettre en place.